

Réparations financières du colonialisme : le Burundi met les pieds dans le plat

Editions Le Pays, 16 août 2020 DEMANDE DE REPARATIONS FINANCIERES DU BURUNDI A SES EX- PUISSANCES COLONIALES Peut-on payer une dette morale avec de l'argent ? Le Burundi entend demander des comptes à ses ex-puissances coloniales que sont la Belgique et l'Allemagne. A cet effet, un rapport est en cours de rédaction par un groupe d'experts composés d'historiens, d'anthropologues, de juristes et d'économistes SA nat burundais. Les premières conclusions de ce rapport évoquent des réparations financières à hauteur de 43 milliards de dollars.

En tout cas, pour ces experts, hormis les violences commises sur les populations, les colonisations belge et allemande ont profondément meurtri le Burundi et engendré une ethnicisation du pays, qui aura provoqué exodes, massacres et guerres civiles entre Hutu et Tutsi. Ce qui n'est pas faux quand on sait que le Burundi revient de loin ; ce pays dont l'histoire politique a été inscrite en lettres de sang. Les autorités burundaises ont donc raison de demander des réparations financières aux anciennes puissances coloniales qui, non seulement ont pillé les ressources de leur pays, mais aussi dont les actions ont contribué à retarder le développement de cet ancien royaume de l'Afrique orientale fondé vers la fin du XVIIe siècle. Cela dit, on ne peut s'empêcher de se poser la question suivante : peut-on payer une dette morale avec des espèces sonnantes et trébuchantes ? Assurément, non ! Car, comme le disait feu Thomas Sankara, « nul ne saurait payer une dette de sang ; tant elle est inestimable ». C'est en cela que la démarche des autorités burundaises paraît pour le moins incongrue. Et puis, à supposer même que les anciennes puissances coloniales que sont la Belgique et l'Allemagne répondent favorablement à leur requête, où ira la cagnotte qu'elles réclament ? La cupidité qui caractérise la plupart des dirigeants africains, il faut craindre que cet argent n'aille dans les poches d'une minorité qui en userait pour narguer les populations pour lesquelles il a été bloqué. Le Burundi au contraire le mérite d'avoir lancé le débat. Cela dit, réparation pour réparation, le Burundi n'est pas le seul pays africain des affres de la colonisation. Tant et si bien que ce serait ouvrir la boîte de pandore si cette requête venait à aboutir puisque tous les autres pays africains se saisiraient de l'occasion pour demander aussi des comptes à leurs anciennes métropoles respectives. Cela étant dit, il faut saluer la posture du roi belge qui, dans une récente sortie, avait présenté ses « regrets » pour les erreurs commises par son pays pendant la colonisation. Et ce n'est pas tout. Car, la Belgique vient d'entamer un travail de mémoire sur son passé colonial en Afrique. Cette attitude tranche avec celle de la France pour ne pas la nommer, qui, jusque-là, ne veut pas reconnaître que la colonisation a été pour quelque chose dans le retard économique de bien des pays africains francophones, même s'il est vrai qu'elle ne saurait justifier l'incurie de certains dirigeants africains. Tout bien considéré, le Burundi aura eu le mérite d'avoir lancé le débat. Car, d'une compensation financière comme il le souhaite, il pourrait bénéficier d'une réparation culturelle avec la restitution d'archives et d'objets volés par les colons. Et ce n'est pas rien. Burundi OUBA

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});